

CONSEIL DE FACULTÉ PLÉNIER DU 6 NOVEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
Collège-A des enseignants - DESRAYAUD Alain - GHICA-LEMARCHAND Claudia - GREAU Fabrice - MAITROT DE LA MOTTE Alexandre - TEBOUL Gérard	Collège-A des enseignants - GODECHOT-PATRIS Sara - ILIOUPOULOU Anastasia - PETERKA-BORGNIET Nathalie - TOURNAFOND Olivier	Collège-A des enseignants
Collège-B des enseignants	Collège-B des enseignants - GENCY-TANDONNET Dominique - POULNAIS-COQUELIN Véronique	Collège-B des enseignants - BENISTY Samuel - CHOFFEE-HAROUEL Sigrid - LIGNEUL Nicolas - MARCON Nathalie - MATHIAS Eric - POUILLAUDE Hugo-Bernard - TENENBAUM Aline
Etudiants - JEERASOO Vyasa - TAIEB Benjamin	Etudiants - LESNE Sarah	Etudiants - AMRAM Laureen - BITAN Vincent - CAZARD Marine - FONTAINE Thomas - MIMERAND Rachel - NGUYEN Caroline - SBERRO Jordan - TAIEB Benjamin
Représentants BIATSS - RAKOTOVELO Nicole - TOUFFU Benjamin		
Personnalités extérieures - BALLER Stéphane		
Invités -GERME Gisèle		Personnalités extérieures - KOSKAS Annie - FAVIER Sylvie - MARTEL François - MENESGUEN Elisabeth - MODERE William - NOEL Stéphane

Le doyen passe immédiatement à l'ordre du jour : le vote du budget initial de 2020.

Assisté de la directrice des services administratifs en l'absence d'une responsable financière ; il commente le projet de budget.

Pour la recette :

- baisse des recettes de la formation continue du fait de rentrées plus faibles du DU CIA et des licences professionnelles
- accroissement des sommes provenant de la taxe d'apprentissage par une meilleure mobilisation des services (emplois-stages et communication)
- accroissement des recettes de la formation par apprentissage obtenu par le biais du master Droit du numérique (+ 41 000 euros)
- augmentation de la dotation nommée du fait des règles de calcul introduites par Parcoursup (dépassement des capacités d'accueil)
- quant à la recherche, le budget passe de 59000 euros à 63000 (43000 euros revenant à Mil, 24000 à Peps)

Pour les dépenses :

Le doyen rappelle quelles dépenses couvrent respectivement les chapitres Enseignement et pilotage. Il informe le conseil de l'augmentation des charges du personnel liée à la réforme de l'examen d'entrée du Crfpa et à l'ouverture du master de Droit social.

Au titre des questions diverses, Maître Baller demande à prendre la parole. Il se propose de conduire une action de sensibilisation en vue d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants souffrant d'un handicap. Il expose le programme de l'association « Droit Comme un H » dont le but est de favoriser l'obtention de stage pour les étudiants handicapés se destinant aux métiers juridiques et judiciaires, particulièrement mais non exclusivement les élèves-avocats.

Maître Baller souligne la nécessité de promouvoir des étudiants de talent dont le niveau académique aura été vérifié en les assistant lors de leur entrée dans le monde professionnel de droit. Un échange a lieu avec Dominique Gency-Tandonnet et Claudia Ghica-Lemarchand au terme duquel il apparaît qu'il serait utile de prendre appui sur la cellule Handicap de l'Upec et d'exploiter la nouvelle voie offerte depuis la rentrée 2018, l'engagement étudiant.

Après avoir demandé aux membres du conseil présents, si l'un d'eux souhaitait prendre la parole, le doyen lève la séance.

Créteil, le 6 novembre 2019

Alain Desrayaud
Doyen de la Faculté de droit de l'Upec